Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Intérieur
Direction de la défense
et de la sécurité civiles

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS

de l'AUDE

Adresse : BP 1009 11850 CARCASSONNE

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Agréée sous le n° 2000 / 3161

Attestation de Formation aux Premiers Secours

Délivrée en application des articles 1er et 3 du décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié

Le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aude

Atteste que M. (Mme) CAZILLAC *Denis* né(e) le 17/08/1973 à NARBONNE

A suivi une **«Session de Formation aux Premiers Secours»** qui s'est déroulée du 04/03/2002 au 08/03/2002 à NARBONNE

En foi de quoi lui délivre la présente attestation.

Fait à CARCASSONNE, le 08/03/2002

Le moniteur responsable de la session,
(Nom et prénom obligatoires)
BOYER *NICOLAS*

AFPS N° 1102690

Le Président de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers,
(Nom et prénom obligatoires)

Colonel Jean Yves BASSETTI

Nota : cette attestation, délivrée sous la responsabilité du signataire, sanctionne l'acquisition des gestes de premiers secours. Elle est reconnue par les services de l'Etat.